

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2011

~~~~~

Date de convocation : 27 septembre 2011

L'an deux mille onze, le trois octobre à vingt heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claude FOURNET, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents, sauf Nicole BOUET qui a donné pouvoir à Marie-Claude FOURNET.

Madame Régine THEVIN a été nommée secrétaire de séance.

## **1/ PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 5 SEPTEMBRE 2011**

Après lecture, le procès verbal de la séance du 5 septembre 2011 est approuvé à 6 voix pour et 7 abstentions.

Un débat s'instaure pour expliquer les raisons de ce résultat. Dominique Jouve souhaite que soit reprise la formulation de l'article 10 du compte-rendu, donnant une malheureuse interprétation du contexte, laissant penser que la majorité du conseil était de cet avis, et souhaitait rencontrer les membres du Comité des Fêtes.

Christian ROUX évoque la problématique, pensant être dans le rôle d'élu, qui transmet les doléances de plusieurs personnes, reçues en mairie le lundi suivant la fête.

Après concertation, il est décidé de modifier le texte comme suit « Christian Roux a évoqué des problèmes rapportés après la fête votive, un débat s'en est suivi, et Lucien Gollé a proposé d'organiser une réunion avec les membres du Comité des Fêtes afin de faire le point avec eux ».

Proposition votée à 11 voix pour, 1 abstention et 1 contre.

## **2/ CANALISATION DES ECHIRONS**

De nombreuses fuites ont été à déplorer sur la canalisation d'eau des Echirons tout l'été sachant qu'à ce jour, et malgré des interventions, une perte d'eau très importante demeure.

Une étude est en cours de réalisation pour les cibler au mieux, afin d'établir au plus vite un devis et envisager des travaux.

Il s'agira de réparations si le nombre de fuites est limité sinon il faudra envisager un remplacement rapide de la partie la plus déficiente de la canalisation.

La totalité des travaux étant trop importante pour le budget de l'eau, il est probable que la canalisation serait divisée en 3 tronçons. Suivant les résultats des expertises ayant lieu jeudi, il faudrait envisager des travaux sur le tronçon ayant le plus de fuites d'eau.

Dominique JOUVE, suivant des recherches personnelles estime que le montant des travaux d'une tranche pourrait être d'environ 23 000 € HT.

Marie-Claude FOURNET ajoute qu'elle a déjà contacté le Département pour obtenir une aide exceptionnelle, ainsi que le Sous-Préfet pour expliquer la situation d'urgence, et obtenir l'autorisation de virement de crédit du budget communal au budget de l'eau, permettant d'avoir les finances nécessaires pour régler les travaux rapidement.

Après concertation, les élus décident de réunir la commission eau et assainissement, au vu des résultats des études et expertises, le 18 octobre 2011 à 18 heures 30 (date avancée au 7 octobre après conseil, compte-tenu de l'urgence de la situation).

### **3/ TRANSFERT DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE**

Après délibération, les élus décident à 12 voix pour et 1 abstention de confier au SDED la gestion de points acquis lorsque la commune réalise des travaux de maîtrise de l'énergie, à inscrire dans un bilan des opérations d'économie d'énergie. Le Syndicat Départemental des Energies de la Drôme joue le rôle de la coopérative qui collecte, stocke et négocie les Certificats d'Economie d'Energie, au mieux des communes adhérentes, leur permettant de bénéficier d'avantages ou de contreparties.

### **4/ TERRAIN DE JEUX**

Les travaux du terrain de jeux sont pratiquement terminés, il reste la réparation du grillage, l'installation du portail, ainsi que le goudronnage.

Compte tenu d'une opération budgétisée et non réalisée sur 2011, Mme le Maire propose d'utiliser cette enveloppe financière pour acheter quelques jeux d'extérieur.

Après concertation, les élus votent à l'unanimité l'utilisation de l'enveloppe budgétaire pour acheter des jeux classiques type balançoire, cabane, ..., ainsi que 2 bancs et 1 table de pique-nique.

### **5/ ORC**

Mme le Maire donne lecture d'un courrier de la CCVE l'informant que les communes peuvent faire bénéficier les entreprises installées sur leur territoire d'aides à l'investissement jusqu'à 30 %, versées par le FISAC (participation à hauteur de l'engagement des collectivités), la CCVE ( 15 %) et la commune ( 5%).

Sans la participation communale, l'entreprise n'obtiendrait que 20 % d'aide.

Compte tenu de l'intérêt de cette opération dans l'économie locale la commune s'engage sur une aide d'un montant de 1000 euros une fois par an. Vote à l'unanimité.

### **6/ EMPRUNT DES ESTANGS**

Malgré l'accord du Conseil municipal lors du dernier conseil, l'organisme bancaire n'a pas fait suite à la proposition commerciale qu'il avait faite. Le conseil municipal, après délibération, annule la délibération relative à l'emprunt voté le 5 septembre, et vote à l'unanimité un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne, d'un montant de 100 000 euros, au taux de 5.08 % sur 24 mois. Le remboursement anticipé est possible sans pénalité ni indemnité, et est prévu par le versement des subventions et du montant des ventes des parcelles communales du hameau des Estangs.

Les travaux de raccordement sont en cours de finition, mais le surpresseur n'est pas encore installé, et le bureau d'études est en train de préparer le dossier relatif à la création du chemin communal.

### **7/ VIREMENT DE CREDITS**

Suite aux multiples réparations des réseaux, la ligne budgétaire consacrée à l'achat de petit matériel n'est pas suffisante. Un virement de crédit de 1000 euros du compte 615 vers le 6063 est voté à l'unanimité.

## **8/ DOSSIERS EN COURS**

a/ Aménagement du village: Dominique Jouve présente l'esquisse proposée par la cabinet BEAUR pour l'aménagement de l'entrée Nord du village.

Le bureau d'études va également proposer un état des lieux des réseaux humides du village.

b/ Requête de Mme Monnier : après concertation, les élus acceptent une remise. Mme Monnier en sera avertie par courrier.

c/ Tarifs eau et règlements des services d'eau et d'assainissement : La législation impose aux communes de fixer le montant d'une part fixe qui ne peut excéder 40 % du montant de la facture à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

La commission eau et assainissement se réunira le mercredi 9 novembre à 18 h 30 pour déterminer ces montants, et étudier les règlements des services d'eau et d'assainissement à présenter au prochain conseil municipal.

d/ Commission électorale fixée le 17 novembre à 18h30 pour mise à jour de la liste électorale.

e/ Hausse des taxes pour 2012 : un rendez vous sera pris rapidement auprès du Trésorier pour évoquer les diverses possibilités, à présenter au prochain conseil municipal.

f/ Numérotation communale : une réunion est fixée le 3 novembre à 18 h 30 pour un point sur les remarques émises par les habitants avant numérotation définitive.

g/ Déchèterie communale : Lucien Maury souhaite que soit abordé l'utilité ou non de maintenir la déchèterie végétale, puisque l'ouverture de celle de Nyons permet le dépôt de déchets verts. Sujet à revoir au prochain conseil.

h/ Courrier de Mr et Mme GAUDEFROY Daniel : après lecture et concertation les élus émettent un avis défavorable à la proposition de Mr et Mme GAUDEFROY.

i/ Comité des fêtes : suite à la réunion du 29 septembre dernier, les membres et les élus ont décidé de programmer une réunion annuelle courant mai 2012, pour travailler ensemble sur la préparation de la fête votive. Les élus souhaitent apporter une aide supplémentaire (humaine ou financière) aux efforts du comité des fêtes.

j/ FDAC : Pierre Laurent informe les élus que des travaux d'enrobé sur 1200 mètres à la Combe de Sauve ont été inscrits auprès de la CCVE pour le FDAC 2012.

## **9/ QUESTIONS DIVERSES**

k/ Lucien Gollé souhaite que soient transmises des informations sur la rentrée scolaire (nombre d'enfants à l'école, inscrits à la cantine), à intégrer dans le prochain bulletin municipal.

l/ Lucien Gollé souhaite que soit contactée l'association d'aides à domicile du haut Nyonsais pour obtenir de l'aide pour un habitant de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30.

Le prochain Conseil est prévu le lundi 7 Novembre 2011 à 20h30.